

Rapport « Décarbonation, réindustrialisation & ETI » : Les Entreprises de Tailles Intermédiaires émettent autant de gaz à effet de serre que les Grandes Entreprises

[Consulter le rapport « Décarbonation, réindustrialisation & ETI »](#)

Hier, jeudi 30 novembre, l'équipe de la chaire etilab [Mines Paris – PSL](#) a présenté son premier rapport sur la place des entreprises de taille intermédiaire (ETI) dans la décarbonation.

Les ETI françaises font preuve d'une grande vivacité industrielle, représentant la plus grande part de l'emploi (35 %) en France. A ce titre, elles sont des maillons essentiels d'une réindustrialisation française qui se doit d'être verte.

En mobilisant la démarche alliant théorie, données et connaissance du terrain de la [chaire etilab](#), Chaire de recherche et d'enseignement dédiée aux ETI, créée par Mines Paris – PSL et le Club ETI Ile-de-France en septembre 2022, l'équipe de chercheurs a réalisé un état des lieux de la décarbonation des ETI et des leviers d'actions à la portée de ces entreprises pour participer à la décarbonation de l'industrie.

« Les ETI d'aujourd'hui, dominantes dans l'industrie, et celles de demain, qui pourront prendre une place sur l'ensemble du territoire national, constituent probablement la carte majeure sur laquelle la politique de réindustrialisation verte peut prendre racine.

L'attachement territorial, la capacité d'adaptation, l'implication des employés, sont autant de piliers qui, combinés à une volonté d'exemplarité environnementale, pourront offrir aux générations futures une industrie française modèle, frugale et unanimement désirable. »

Pierre Fleckinger, Professeur en économie à Mines Paris – PSL, titulaire de la chaire etilab
Antoine Prévot, Chercheur à Mines Paris - PSL, directeur exécutif de la chaire etilab

Le rôle crucial des ETI dans la décarbonation de l'industrie française

Si les émissions de gaz à effet de serre ont diminué en France ces 30 dernières années, en partie sous l'effet de la désindustrialisation, la France fait face aujourd'hui à un nouveau défi : celui d'entamer une démarche de réindustrialisation verte. Après la réalisation d'un état des lieux détaillé, les chercheurs démontrent que :

- L'industrie française est largement passée au gaz et la décarbonation doit passer par une nouvelle transition énergétique ;
- Les Grandes Entreprises et les ETI émettent les mêmes quantités de CO₂eq, représentant à elles deux 82 % des émissions.

Par ailleurs, en considérant leurs consommations énergétiques, le rapport a permis d'identifier les 12 secteurs les plus émetteurs pour les ETI :

- | | | |
|----------------------|---------------------|--------------------------------|
| ▪ Papier et carton ; | ▪ Chaux et plâtre ; | ▪ Ammoniac et engrais azotés ; |
| ▪ Ciment ; | ▪ Verre plat ; | ▪ Brique et terre cuite ; |
| ▪ Verre creux ; | ▪ Aluminium ; | ▪ Éthylène ; |
| ▪ Sidérurgie ; | ▪ Sucre ; | ▪ Plastique. |

Fort de ces constats, le rapport montre qu'il est aussi important de décarboner les Grandes Entreprises que les ETI et que l'essentiel de leur effort doit avoir lieu dans ces secteurs, qui nécessitent une attention particulière lors de la construction de la politique publique de décarbonation.

Les leviers d'action pour répondre au défi du verdissement de l'industrie

Dans un contexte où le futur est à une comptabilité carbone la plus exhaustive possible, il semble primordial selon ce rapport que les ETI se saisissent du nouveau cadre obligatoire dès aujourd'hui et que la norme européenne CSRD (Corporate Sustainability Reporting Directive*) s'impose largement.

Pour répondre à ces obligations, le rapport met en lumière des leviers d'actions sur lesquels les ETI peuvent s'appuyer pour entamer leur démarche vers une industrie plus verte :

- Un mix énergétique de qualité ;
- Une population qualifiée ;
- Une exemplarité de verdissement du tissu productif.

Ces démarches pourraient permettre, à terme, d'exporter production et savoir-faire dans ce domaine, faisant de l'industrie française un exemple en matière de verdissement.

* La CSRD est une nouvelle directive proposée par la Commission européenne pour imposer et mieux encadrer les rapports extra-financiers des entreprises en lien avec le développement durable.

A propos de [Mines Paris – PSL](#)

Mines Paris – PSL, composante de l'Université PSL, forme des ingénieurs à même de relever les défis de demain, des leaders excellents scientifiquement, et internationaux. S'inscrivant dans son plan stratégique, l'École ambitionne d'être un acteur de référence dans les domaines de l'innovation et l'entrepreneuriat, la transition énergétique et les matériaux pour des technologies plus économes, les mathématiques et l'ingénierie numérique pour la transformation de l'industrie, y compris la santé, tout en restant fidèle, depuis sa création en 1783, à ses valeurs de solidarité et d'ouverture vers la société.

Contacts presse Mines Paris - PSL – Agence Amalthea :

Clara Tonti - 01 76 21 67 54 – ctonti@amalthea.fr

Floriane Gouache – 06 62 15 31 86 – fgouache@amalthea.fr